

**Bibliothèques
Sans Frontières**
www.bibliosansfrontieres.org



Rapport de la mission de sauvegarde des archives et des collections patrimoniales haïtiennes et d'évaluation des besoins en termes de reconstruction

Mission conduite du 4 au 11 Février 2010

Rapport de Jérémy Lachal pour Bibliothèques Sans Frontières

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Contexte et objectifs de la mission
Etat des lieux général
Personnes ressources et lieux visités

1^{ère} partie : Archives et bibliothèques patrimoniales

I. Situation générale

1. Etat des lieux des bibliothèques patrimoniales publiques et des collections privées
2. La situation des archives : le point majeur de préoccupation

II. Modalités d'intervention en urgence et à moyen terme

1. Actions déjà mises en œuvre et besoins effectifs
2. Informations pratiques pour une intervention à grande échelle

2^{ème} partie : Bibliothèques publiques, scolaires et universitaires

I. Situation générale

1. Le réseau de lecture publique
2. Les bibliothèques universitaires
3. Les écoles et les bibliothèques scolaires

II. Modalités d'intervention de BSF

1. Apporter des solutions d'accès à la lecture pour les populations réfugiées
2. Renforcer les collections des bibliothèques publiques haïtiennes
3. Apporter un appui structurel à court et long terme pour la lecture universitaire
4. A moyen terme, doter Port-au-Prince d'une véritable bibliothèque municipale

CONCLUSION



**Bibliothèques
Sans Frontières**
www.bibliosansfrontieres.org

INTRODUCTION

Contexte et objectifs de la mission

Haiti a été le plus important terrain d'action de Bibliothèques Sans Frontières en 2009. En coopération avec l'ambassade de France, le ministère haïtien de la culture et la MINUSTAH (ONU), BSF a démarré un programme d'appui la création de près de 200 bibliothèques dans le pays et était sur le point de démarrer en 2010 la création de la bibliothèque municipale de Port-au-Prince en partenariat avec la municipalité.

Après le séisme qui a frappé Haïti le 12 Janvier 2010, Bibliothèques Sans Frontières a articulé son action autour d'une aide d'urgence pour le sauvetage des archives et des collections patrimoniales de la métropole et de la mise en œuvre d'un plan de moyen et long terme pour la reconstruction des structures de lectures publiques, scolaires et universitaires gravement affectées.

L'appel aux dons lancé par Bibliothèques Sans Frontières pour la mise en œuvre d'un programme d'urgence nous a permis de monter une mission sur le terrain avec le soutien de CulturesFrance. Du 4 au 12 février 2010, une mission commune Bibliothèques Sans Frontières / Patrimoine Sans Frontières a été détachée en Haïti afin d'apporter du matériel d'urgence pour la protection des collections les plus anciennes et d'évaluer la situation globale afin de proposer des solutions d'intervention à court, moyen et long terme.

Cette mission d'une durée de 7 jours était composée du Directeur de Bibliothèques Sans Frontières, Jérémy Lachal, de la responsable des projets de Patrimoine Sans Frontières, Delphine Mercier, de Patrick Tardieu, Directeur de la Bibliothèque haïtienne des Pères du Saint-Esprit et de Frédéric Auclair, Architecte des Bâtiments de France. Les objectifs de la mission étaient les suivants :

- **Evaluer l'état et la dangerosité des bâtiments** et mettre en œuvre leur sécurisation en vue de l'intervention à plus large échelle.
- **Evaluer les besoins matériels et humains** pour l'intervention à grande échelle
- **Apporter une solution logistique d'urgence pour la Bibliothèque des Pères du Saint Esprit**, les archives du Ministère des Affaires Etrangères et la Bibliothèque Nationale.
- **Apporter du matériel de première urgence pour la sécurisation des sites** et la sauvegarde des archives et des manuscrits (bâches PVC, caisses de stockage, boîtes d'archives, etc.)¹
- Mettre en œuvre un plan d'urgence pour accompagner la rescolarisation des enfants dans les camps de réfugiés avec des systèmes de bibliothèques mobiles.
- **Evaluer les besoins à moyen et long terme** pour la reconstruction des bibliothèques patrimoniales, publiques et universitaires de la capitale.

Les conclusions concernant les archives, les collections patrimoniales et les bibliothèques sont consignées dans ce rapport. Un rapport distinct, rédigé par Patrimoine Sans Frontières, présente

¹ La liste exhaustive du matériel apporté est disponible en annexe de ce rapport.

une évaluation plus précise des besoins en terme de sauvetage et de reconstruction du patrimoine bâti et immatériel.

Notons que cette mission commune Bibliothèques Sans Frontières / Patrimoine Sans Frontières a été la première depuis le séisme à apporter du matériel pour le sauvetage des collections et a dressé une évaluation systématique en terme de patrimoine écrit et bâti. Nous adressons nos remerciements à CulturesFrance et Paul De Sinety en particulier engagés à nos côtés pour couvrir une partie des frais liés à cette exploration ainsi que à Air France qui nous a permis de transporter le matériel gratuitement sur ses lignes. Nos remerciements vont également aux haïtiens qui nous ont accueillis et ouvert leur porte avec la générosité et la facilité d'accès qui caractérise ce pays si attachant. Leur courage et leur force de survie resteront pour nous une véritable leçon d'humanité. Nous leur adressons à nouveau ici notre entier engagement et solidarité à leurs côtés pour le sauvetage et la reconstruction de leur patrimoine et de leur culture. *Kenbe pa lage*, nous sommes avec vous.

Etat des lieux général

Situation à 30 jours du séisme

La situation de la capitale haïtienne trois semaines après le tremblement de terre est dramatique. Les images relayées par les médias internationaux sont, de loin, en dessous de la réalité. L'intégralité des terrains non construits de la zone métropolitaine (places, parcs, terrains vagues, etc.) est occupée par des camps de réfugiés qui vivent sous des abris de fortune. La partie la plus basse de la ville (le centre) et le quartier de Carrefour feuilles semblent les plus affectés par le séisme. Plus de 75% des bâtiments sont à terre, ceux encore debout apparaissent bien trop fragiles pour permettre la reprise des activités en leur sein. Bien que la plupart des routes ait été dégagée et que de nombreux bâtiments commencent à être rasés, il reste encore beaucoup de zones extrêmement dangereuses où des pans entiers de murs, de toitures ou des blocs de ciments menacent de s'effondrer. La route qui va de Port-au-Prince à Jacmel est désormais dégagée mais de nombreux glissements de terrains pourraient la rendre dangereuse aux prochaines pluies. Les villes visitées jusqu'à Jacmel (notamment Léogane) sont détruites à 95%.



La situation des camps de réfugiés est préoccupante. Si la ville s'est vidée de moitié, il reste près de 1,5 millions de réfugiés à Port-au-Prince, vivant sous des abris de fortune. L'entassement et la proximité génèrent de graves problèmes sanitaires et de sécurité. Des cas de choléra et de dysenterie sont déjà recensés par les équipes médicales. La sécurité des enfants, pose par ailleurs de grands problèmes. La petite saison des pluies qui devrait débuter en Mars risque d'aggraver profondément la situation. D'un point de vue sanitaire, le dégoût des égouts, l'exposition au vent et aux pluies et l'humidité risquent d'engendrer la propagation des épidémies. Les problèmes d'écoulement de l'eau dans cette ville construite à flanc de montagne risquent quant à eux d'entraîner de nouveaux effondrements et le charriage de blocs de bétons meurtriers.

A J +30 après le séisme, l'état d'urgence a été levé. La plupart des Etats qui assuraient jusqu'ici, via leurs forces militaires et leur sécurité civile, la distribution d'eau et la désincarcération des cadavres commence à retirer ses troupes. Pour autant, la situation précaire de la capitale et les nouveaux risques à venir rendent extrêmement préoccupante l'évolution de la situation. L'aide qui peine par ailleurs à arriver dans les localités hors de Port au Prince, tels que Jacmel ou Léogane, aggrave par ailleurs ce bilan général



Secteur éducatif, bibliothèques, patrimoine et archives

Le secteur éducatif a été profondément touché par le tremblement de terre. Dans la zone métropolitaine 80% des écoles publiques et plus de 90% des écoles privées (très nombreuses dans le pays) sont effondrées. Dans les zones non frappées par le séisme (certaines régions où la terre n'a d'ailleurs pas tremblé), les populations traumatisées refusent d'envoyer leurs enfants dans les écoles construites dans le même mauvais béton qui a tant tué à Port-au-Prince. Après la première semaine de reprise (reprise officielle le 1^{er} février dans les zones non affectées), on dénombre près de 90% d'absentéistes. La reprise de l'école le 1^{er} mars dans la zone métropolitaine semble aujourd'hui extrêmement compliquée au vu de l'état des infrastructures. Des solutions d'écoles mobiles provisoires sous tente sont en cours de mise en œuvre pour permettre une reprise rapide de l'école au sein des camps de réfugiés. Notons que cette volonté d'une reprise rapide des cours exprimée par l'Etat haïtien s'explique par deux raisons. D'abord, l'impossibilité pour le système éducatif haïtien de faire redoubler toute une classe d'âge et d'absorber dans le même temps les nouveaux enfants scolarisés. Ensuite, la nécessité de remettre en œuvre des activités structurantes pour les enfants qui risquent d'être récupérés par les gangs ou de sombrer dans la délinquance.

La situation des bibliothèques et de la chaîne du livre en générale est également préoccupante. Déjà avant le séisme, l'offre de lecture publique, scolaire et universitaire était très limitée en Haïti. Le drame du 12 janvier dernier a fini de fragiliser les quelques points d'accès aux livres et à la lecture qui existaient dans la capitale. La Bibliothèque Nationale, principale bibliothèque de Port-au-Prince, est néanmoins peu affectée et devrait pouvoir rouvrir dans les prochains mois après les travaux de réparation. Les fonds de la bibliothèque de l'Institut Français ont quant à eux été mis à l'abri. Le bâtiment est très touché. La plus grande librairie de la capitale, La Pléiade, est effondrée en partie. De nombreuses imprimeries, bibliothèques associatives et collections privées ont été atteintes. Les bibliothèques universitaires sont également très touchées bien que la plupart des collections devraient pouvoir être récupérées sous les décombres. Les collections de l'École Normale Supérieure (plus importante bibliothèque de sciences sociales du pays) ont par exemple été extraites sous deux étages de gravats et sont aujourd'hui sécurisées.



Le patrimoine de la ville et du pays est en grand danger. Outre la situation dramatique des archives et des collections patrimoniales sur laquelle ce rapport s'attardera, le patrimoine architectural et artistique de la ville a subi de graves dommages. De très nombreuses maisons de type colonial – style *gingerbread* – sont très touchées, bien que, de manière générale leur structure en bois leur ait permis de mieux résister aux secousses que les constructions en béton. Le palais national, le palais des ministères ou le Palais de justice sont autant de bâtiments repères dans la capitale aujourd'hui effondrés. Un travail de fond semble par ailleurs à mener sur la collecte du visage de Port-au-Prince avant le séisme. La catastrophe a défigurée la ville et bouleversé les repères culturels et patrimoniaux des haïtiens. Après le départ de la moitié des habitants de la capitale et la migration d'une partie de la population vers les camps de réfugiés, les quartiers sont déstructurés et les modes de vie bouleversés.

On le comprend, la catastrophe du 12 Janvier dernier va marquer durablement le pays. Le traumatisme collectif et la situation d'urgence sanitaire et humaine qui demeure, rendent difficile aujourd'hui la conduite des réflexions pour la reconstruction. Malgré la critique récurrente du vide d'institution, les autorités s'activent, dans la limite de leurs maigres moyens, pour apporter des solutions provisoires à la population. Néanmoins, la future carte de Port-au-Prince ne peut en aucun cas être redessinée aujourd'hui. Il faudra plusieurs années, voire plusieurs décennies, pour que la capitale haïtienne soigne ses plaies et recouvre son visage. Reste que si les vies humaines emportées par la catastrophes sont perdues à jamais, nous pouvons aujourd'hui agir pour que des pans entiers de l'histoire et du patrimoine haïtiens ne s'éteignent pas, définitivement.

Personnes ressources et lieux visités

Lieux visités*	Personnes ressources
Port-au-Prince	
<i>Ministère de la Culture et de la communication</i>	
Bibliothèque Nationale d'Haïti	Françoise Thybulle, Directrice
<i>Direction du Livre et de la lecture</i>	Emmelie Prophète, Directrice
Archives Nationales	Jean Wilfrid Bertrand, Directeur
Collège Saint-Martial / Bibliothèque des Pères du Saint-Esprit	- Patrick Tardieu / Directeur de la Bibliothèque - Dominique Frank Simon / Président de l'Amicale
Collège/Bibliothèque Saint-Louis de Gonzague	Frère Ernest / Directeur de la bibliothèque
Archives du Ministère des Affaires Etrangères	Jean Euphèle Milcé, responsable du plan de sauvetage des archives
<i>Mairie de Port-au-Prince</i>	Jean Euphèle Milcé, Directeur des affaires culturelles
Université d'Etat d'Haïti	- Jean Vernet Henry, Recteur

	<ul style="list-style-type: none"> - Fritz Deshommes, Vice-recteur - Wilson Laleau, Vice-recteur - Nixon Calixte, Directeur des services communs de la documentation - Dorlus Wilson, Directeur de la recherche - Jean-Marie Raymond Noël, coordinateur du projet de coopération - Jhon Picard Byron professeur dans la Maitrise <i>Mémoire, histoire et Patrimoine</i>
FOKAL (fondation connaissance et liberté)	Lorraine Mangonès, Directrice exécutive
Bibliothèque du Soleil	Pierre Clitandre, Directeur
Ambassade de France	Chantal Roques, Conseillère culturelle adjointe
Jacmel	
Fondation Alcibiade Pommayrac	<ul style="list-style-type: none"> - Gérard Borne, directeur du lycée - Jean Yves Bourcier, directeur des primaires
Alliance Française	
Bibliothèque des 3 Dumas	Bernard Chignard, Directeur fondateur
Bibliothèque Municipale	
<i>Mairie de Jacmel</i>	Ronald Andries, 1 ^{er} adjoint au maire
Léogane	
Bibliothèque Municipale	

* Les lieux en italiques n'ont pas été visités, seules les personnes ressources ont été rencontrées.

Nous ne souhaitons pas diffuser ici les coordonnées des personnes ressources mentionnées. Néanmoins, Bibliothèques Sans Frontières les tient à la disposition du lecteur pour toute demande motivée.



1^{ère} partie

Archives et bibliothèques patrimoniales

I. Situation générale

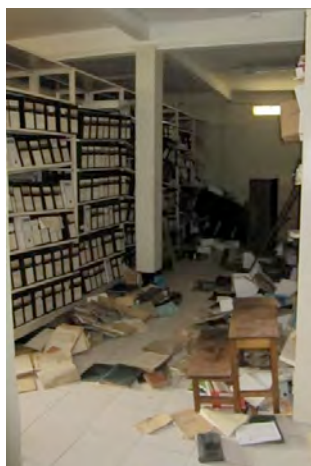
1. Etat des lieux des bibliothèques patrimoniales publiques et des collections privées

Les trois bibliothèques patrimoniales de première importance à Port-au-Prince sont la Bibliothèque des Pères du Saint-Esprit logée dans le collège Saint-Martial, la bibliothèque du collège Saint-Louis-de-Gonzague et la Bibliothèque Nationale. Toutes se situent dans un rayon de 500 mètres, dans le bas de la ville, très touché par le séisme.

La Bibliothèque Haïtienne des Pères du Saint-Esprit (BHPSE) est la plus atteinte. Elle est située au troisième étage d'un bâtiment très largement fissuré. La cage d'escalier qui mène aux collections et aux salles de lectures est totalement effondrée. Beaucoup de livres et d'étagères sont à terre bien que les rayonnages mobiles type compactus aient bien résistés aux secousses.

La BHPSE recense des collections qui remontent au 16^{ème} siècle. On y retrouve, comme à Saint-Louis de Gonzague, des manuscrits apportés de France par les missionnaires mais aussi une littérature très riche sur la révolution haïtienne ou encore l'esclavage. Les bibliothécaires avaient eu la bonne idée de protéger les ouvrages les plus anciens de l'humidité par des pochettes plastique. C'est en fait de l'importante couche de poussière dégagée par l'effondrement de la ville que ce plastique a protégé ces livres.

Les collections de la BHPSE ont été mises à l'abri temporairement grâce à l'action rapide du personnel du séminaire et des anciens élèves. Un échafaudage a été construit pour permettre l'accès au troisième niveau du bâtiment. La chaîne humaine ainsi organisée et relayée par un système de poulie a permis de sortir l'intégralité des collections en moins d'une semaine (le 11 février 2010, l'évacuation touchait à son terme). Les cartons ainsi retirés sont stockés provisoirement dans l'église du séminaire dont la toiture a elle-même été gravement atteinte. Dans ce contexte, le matériel apporté par la mission de Bibliothèques Sans Frontières a notamment permis le bâchage des cartons entreposés et leur fermeture hermétique. Par ailleurs, BSF a fourni aux ouvriers du chantier des masques et gants de cotons pour faciliter la manipulation des documents. Une solution de stockage, de tri et de poursuite de la numérisation des collections est aujourd'hui à envisager.



A gauche : opération de sauvetage des collections
Au centre et à droite : intérieur de la bibliothèque située au 3^{ème} étage



A gauche : un pilier du bâtiment qui abrite la BHPSE.
Au centre : le stockage des ouvrages sous bâche dans l'église du séminaire qui a perdu une partie de son toit.
A droite : Un exemple de document original

La bibliothèque Saint Louis de Gonzague a été assez peu affectée par l'événement du 12 janvier. Quelques rayonnages sont endommagés et certaines collections tombées. Le bâtiment a néanmoins très bien résisté comme la chambre forte qui contient les collections les plus rares. Une évaluation approfondie reste néanmoins à mener pour s'assurer de la solidité de l'édifice, de l'hygrométrie et des températures de conservation du lieu. De la peinture s'est par ailleurs écaillée lors du séisme. Cela pourrait être un facteur de détérioration rapide pour les collections. Une migration et mise à l'abri des collections n'est pas à l'ordre du jour pour le moment mais pourrait être envisagée si des travaux de rénovation importants sont mis en œuvre.



Ci-dessus : clichés de la Bibliothèque de Saint-Louis de Gonzague. Le bâtiment est peu endommagé. Un travail de tri et de protection des collections est néanmoins à entreprendre.

Enfin, **la bibliothèque nationale** est dans une situation rassurante. Le bâtiment a été expertisé et ne présente pas de problèmes structurels majeurs. Les rayonnages se sont effondrés les uns sur les autres, à la manière d'un jeu de domino, mais le bâtiment a très bien résisté. Le matériel informatique (notamment les scanners) a davantage souffert de chutes et de la poussière, mais n'a pu être testé faute d'électricité depuis le séisme. La directrice, Françoise Thybulle, et son équipe ont démarré le plan de sauvetage des collections début février par la mise en cartons et le bâchage de l'ensemble des collections. Cette première phase devrait être achevée à la fin du mois de février afin de permettre le remplacement des rayonnages endommagés. Une partie du matériel apporté par l'équipe de BSF était également destinée à la BNH dans des proportions plus importantes que pour la BHPSE. Du scotch de sécurité, des masques, gants et bâches ont permis une première sécurisation des collections en vue des travaux de restauration des infrastructures.



A gauche : Vue extérieure du bâtiment de la BNH, épargné par le séisme.

Au centre : les rayonnages de la BNH, tombés les uns sur les autres comme un jeu de domino

A droite : Démarrage de la mise en carton des collections de la BNH

La ville de Port-au-Prince abrite par ailleurs de **nombreuses collections privées** situées dans les maisons de chercheurs, écrivains ou universitaires. La mission n'a pas pu les visiter – la plupart ont été fermées et leurs occupants partis ailleurs dans le pays ou à l'étranger – mais l'état des lieux dressé de concert avec la direction des archives nationales donne une idée générale de la situation. Les collections très riches du célèbre historien George Covington ont été sécurisées par l'UNESCO et la direction des archives. Celles de Henock Trouillot sont prises en charge par sa famille. Celles de G. Lissac, R. Gaillard et Jacques Gourgues (situées rue Roy) sont dans des maisons touchées par le séisme et pourraient être affectées par les pluies.

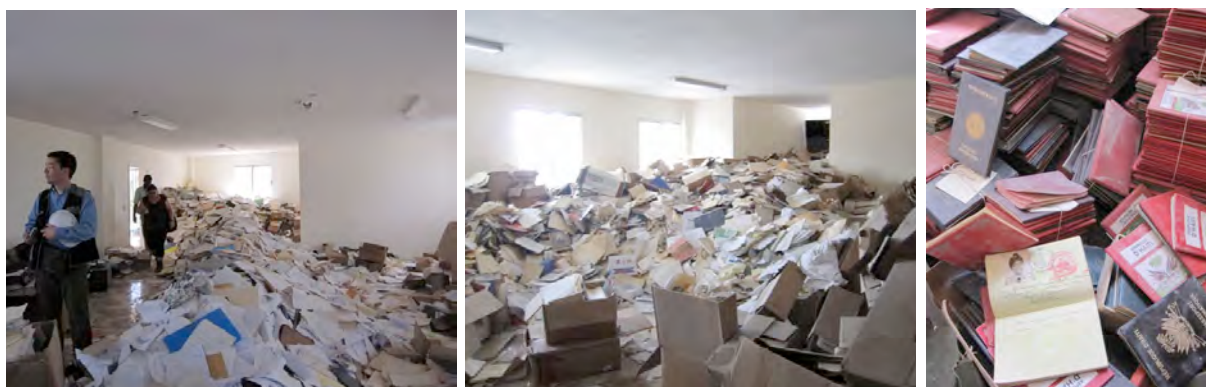
Ce bref panorama souligne la rapidité de réaction des conservateurs des bibliothèques patrimoniales et le fort attachement des haïtiens à leur patrimoine. Pourtant, malgré l'efficacité des mesures d'urgence, la sécurisation des collections à moyen terme n'est pas assurée. Le tri, la réparation et éventuellement la numérisation des ouvrages abimés doit intervenir rapidement pour éviter l'altération irréversible des collections, notamment celles de la BHPSE et celles relevant de fonds privés.

2. La situation des archives : le point majeur de préoccupation

La situation des archives pose davantage de problèmes urgents auxquels l'Etat haïtien a du mal à faire face, du fait du manque de moyens et de matériel. Si les deux bâtiments des archives nationales ont résisté et ne présentent pas de dommages majeurs, ce sont notamment les archives des ministères qui paraissent aujourd'hui les plus exposées. En effet, depuis au minimum soixante ans, ceux-ci ne versent pas les documents aux Archives Nationales. Les archives récentes sont donc largement exposées, la plupart des ministères s'étant effondrés le 12 Janvier.

Les archives du Ministère des Affaires Etrangères, qui retracent 200 ans des relations internationales du pays, ont fait l'objet d'un sauvetage in extremis par Jean Euphèle Milcé et son équipe de stagiaires alors en cours de formation dans ce bâtiment. Le ministère s'est effondré en partie et devait être rasé rapidement pour extraire les corps des diplomates encore sous les décombres. L'équipe, avec l'aide de pompiers français, a réussi à s'interposer pour sauver près de 90% des archives. Celles-ci ont été déplacées en urgence dans le bâtiment adjacent au ministère. Sur plus de 500 mètres carrés, les documents originaux, traités internationaux, notes ministérielles ou passeports diplomatiques sont entreposés. Le bâtiment de stockage devait être rénové pour permettre la création d'un nouveau centre d'archives pour le MAE et d'une bibliothèque de Droit International créée par Bibliothèques Sans Frontières – Bibliothèque Stéphane Hessel. S'il a bien résisté au séisme, il ne présente pas aujourd'hui les conditions requises pour le stockage d'archives. Dans certaines pièces orientées au Sud, la température avoisine les 40° C.

Bibliothèques Sans Frontières a fourni des bâches pour fermer l'entrée du bâtiment, des masques et des gants en coton pour faciliter le travail de tri. Le plan complet du bâtiment a par ailleurs été levé par l'architecte de la mission afin de permettre la mise en œuvre rapide de l'aménagement des lieux. La mise en place de panneaux réflecteurs ou simples auvents devant les fenêtres exposées au Sud a par ailleurs été préconisée afin de réduire la température des pièces les plus chaudes. 1800 boîtes Cochard ont par ailleurs été affrétées par le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français sur demande du Bouclier Bleu et de Bibliothèques Sans Frontières. Celles-ci sont arrivées à Port-au-Prince et ont été données en grande partie pour le classement des archives du MAE. Par ailleurs, BSF a expédié depuis Saint-Domingue 150 cartons de grande capacité, très difficiles à trouver en Haïti aujourd'hui, à l'adresse de M. Milcé.

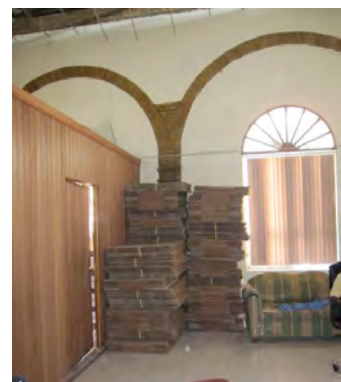


A gauche : Archives du MAE / pièce au 1^{er} étage du bâtiment

Au centre : Archives du MAE / pièce au rez de chaussée (on distingue au fond l'ouverture vers l'extérieur)

A droite : Archives du MAE / passeports diplomatiques

Les autres sites d'archives d'Etat sont pris en charge par la Direction des Archives Nationales. Six équipes de 7 agents travaillent aujourd'hui à la sécurisation des sites. Pour l'heure, outre le ministère des affaires étrangères, le ministère de l'intérieur, l'office des postes, la ..., les TELECO (télécommunications) ont été sécurisés. Pour des raisons légales et pratiques, les archives de ces différents sites ont été entreposées sur place dans les zones non affectées des bâtiments. Il n'est pas évident que celles-ci puissent être transférées, à court terme, dans une éventuelle zone de conservation et de tri sans décret ministériel ou présidentiel. Les archives du Palais National comme celles du Parlement ne semblent pas aujourd'hui en danger (partie du bâtiment non détruite).



Le bâtiment des archives nationales a bien résisté.

Le plus inquiétant reste aujourd'hui les archives du Palais de Justice. Le bâtiment jouxtant l'Ecole Normale Supérieure, est entièrement effondré. Ses archives n'ont jamais été versées aux Archives Nationales et retracent deux siècles d'histoire judiciaire du pays. L'effondrement du bâtiment a fait beaucoup de victimes toujours enfouies dans les décombres ce qui rend compliqué l'extraction des archives et autres documents. D'autres sites posent problème. La Direction des Archives Nationales en a dressé une liste reproduite ici :



Le Palais de justice complètement détruit.

- 1) Palais de justice
- 2) Palais des ministères
- 3) Cour supérieure des comptes
- 4) Parlement
- 5) Camep
- 6) MUPANAH
- 7) Office des Postes
- 8) Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger
- 9) Ministère de l'Éducation Nationale
- 10) Ministère à la Condition féminine et aux Droits de la femme
- 11) Ministère du Commerce et de l'Industrie
- 12) Ministère des Cultes
- 13) Archevêché de Port-au-Prince
- 14) Mairie de Port-au-Prince
- 15) Mairie de Port-au-Prince (2 locaux)
- 16) Pénitencier national
- 17) Sanatorium
- 18) Hôpital de l'Université d'État d'Haïti (HUEH)
- 19) ONA
- 20) Ministère de l'Agriculture
- 21) Faculté de Linguistique Appliquée
- 22) Fédération Haïtienne de Football
- 23) IHSI (statistique et informatique)
- 24) Annexe du Bureau National d'Ethnologie

II. Modalités d'intervention en urgence et à moyen terme

1. Actions déjà mises en œuvre et besoins effectifs

Nous l'avons vu dans la présentation de la situation générale, de nombreuses actions ont été mises en œuvre pour la sécurisation des collections patrimoniales et des archives. L'impression générale qui se dégage de ces chantiers est le manque de coordination et les besoins urgents en termes de matériel. La sécurité des sites est toujours assurée par des gardes armés mais ceux-ci doivent souvent faire face à de lourdes menaces : notons par exemple que les deux containers contenant les œuvres de la cité des arts sécurisées grâce au concours de la FOKAL ont déjà été attaqués à trois reprises par des hommes armés qui ne cherchaient visiblement pas de la nourriture.

La mobilisation de différentes entités publiques (direction de la bibliothèque nationale, direction des archives), privées (bibliothèques des congrégations, fonds privés) ou à l'échelle de particuliers (sauvetage des archives du MAE par E. Milcé et son équipe) exige un effort de coordination et de centralisation de l'information et des besoins. Celui-ci a été initié par la Direction des Archives qui a publié une liste de besoins (disponible en annexe) qui reflète de manière assez juste l'étendue du matériel et des forces humaines nécessaires à la sécurisation de l'ensemble des sites. Ces besoins restent néanmoins à hiérarchiser pour aboutir à un plan d'action ambitieux mais réalisable au vu des contraintes logistiques actuelles (cf. 2).

La FOKAL réfléchit actuellement à la mise en œuvre d'une plateforme logistique pour l'accueil, la sécurisation et le tri des différentes composantes du patrimoine haïtien. Un terrain de 3000m² appartenant à la société Haïti Habitat et situé à proximité de l'aéroport est mis à la disposition de la fondation et pourrait accueillir l'ensemble des containers contenant les collections patrimoniales, les archives et les œuvres d'art récupérés dans les différents bâtiments de la capitale. D'autres fonds, comme ceux des bibliothèques, pourraient également y être stockés. La FOKAL a fait drainer le terrain et a aujourd'hui l'assurance de la part de la MINUSTAH (par l'intermédiaire de son Chef par intérim, Edmond Mulet), que celle-ci assurera la sécurité du site. Reste à savoir dans quelle mesure il est possible de couvrir ce terrain d'un hangar ou d'une halle et, si besoin, de couler une dalle. Malgré les aménagements à entreprendre, cette option logistique semble néanmoins la plus réaliste à l'heure actuelle.



Photographie du terrain mis à disposition de la Fokal par Haïti Habitat. Situé à proximité de l'aéroport, sa sécurité pourrait être assurée par la MINUSTAH.

Ces différentes initiatives permettent de dégager des besoins à court et moyen terme. Ceux-ci pourraient être couverts par l'action du Bouclier Bleu qui doit jouer entièrement son rôle de coordination et d'action:

a. A court terme (dans les prochains jours et semaines)

- Envoi rapide de bâches (une centaine d'au moins 10x8m) et de containers (une quarantaine au moins) dans les prochains jours pour protéger de la pluie les sites les plus effondrés dont les archives sont inaccessibles (Palais de justice par exemple) et pour mettre à l'abri les collections déjà sauvées. Envoi de cartons et caisses supplémentaires aux archives du Ministère des Affaires Etrangères.
- Détachement d'une première équipe de bénévoles (une dizaine) pour appuyer les équipes de la direction des archives et coordonner la mise en œuvre du plan d'action sur place.
- Lobbying auprès des Nations Unies et de l'OCHA (*Office for the Coordination of Humanitarian Affairs*) en particulier pour l'ouverture d'un *cluster* patrimoine et biens culturels afin de faciliter l'acheminement de fret et la sécurisation des sites par la MINUSTAH.
- Déplacement des containers déjà constitués vers le terrain de la FOKAL et démarrage des travaux pour la construction d'une zone couverte pour le traitement et le tri des biens culturels et des collections.

b. A moyen terme (sous 3 mois)

- Mise en œuvre du plan d'action du Bouclier Bleu avec envoi de volontaires et recrutement sur place pour le traitement et le tri des collections.
- Collecte et envoi du matériel demandé par la direction des Archives Nationales (notamment les boîtes d'archives antiacide, gants, masques, matériel informatique et de communication, tentes, matériel de numérisation, etc.)
- Mise en œuvre des travaux d'aménagement des archives du Ministère des Affaires Etrangères et de la construction de la bibliothèque Stéphane Hessel (pour une enveloppe d'environ 600.000 \$US).
- Apport et mise en place du matériel nécessaire à la reprise des activités de la Bibliothèque Nationale :
 - o Rayonnages pour les ouvrages : 10 épis de 4 mètres de longueur et 2 mètres de hauteur.
 - o Rayonnages pour les périodiques : 6 épis robustes de 4 mètres de longueur et 2 mètres de longueur + casiers magazines.

- Un système *compactus* serait une solution idéale pour permettre à la bibliothèque de développer ses capacités de stockage.
- Matériel informatique (notamment scanners) pour permettre la reprise des activités de numérisation.

c. A long terme

Le plan de reconstruction n'est pas encore défini aujourd'hui. Néanmoins plusieurs projets émergent dont la construction d'une cité des archives qui regrouperait, sous la forme de pavillons dédiés, l'ensemble des archives ministérielles et nationales. Une bibliothèque nationale d'envergure regroupant les collections patrimoniales publiques et privées pourrait également être une solution envisageable pour une stratégie de conservation durable des collections les plus importantes du pays. Ces solutions et projets reposent désormais sur l'initiative des haïtiens qui doivent rester maîtres de la gestion de leur patrimoine culturel et historique.

2. Informations pratiques pour une intervention à grande échelle

Quelques informations pratiques pour une intervention massive peuvent d'ores et déjà être dégagées.

Logistique

La question logistique est l'un des points les plus problématiques aujourd'hui à Port-au-Prince. L'aéroport est sous le contrôle de la MINUSTAH (via l'armée américaine) et le port très détruit. Sans l'ouverture d'un *cluster* « patrimoine et biens culturels » par l'OCHA il reste difficile d'affréter du matériel en grande quantité aujourd'hui. Une autorisation spéciale pourrait néanmoins être délivrée par les autorités aéroportuaires ou portuaires. Le ministère de la culture haïtien peut également récupérer la cargaison d'un bateau qui accosterait dans la partie du port contrôlée par les Etats-Unis.

Les vols militaires au départ de la France devraient s'arrêter au 17 février 2010. A noter que la Cellule du Crise du MAE a négocié un partenariat avec la compagnie XL Airways pour continuer l'acheminement de fret notamment pour les ONG. Les vols commerciaux pour Port-au-Prince en partance des Etats-Unis devraient reprendre dans les quelques jours.

La voie d'accès la plus facile reste la route depuis la République Dominicaine. La frontière est ouverte dans le sens RD-Haïti et les conditions de circulation sont bonnes même pour les poids lourds. Il faut compter environ 7 heures pour joindre Saint-Domingue et Port-au-Prince.

Sécurité

La sécurité dans Port-au-Prince n'est, pour le moment, pas très différente d'avant le séisme. S'il n'est pas recommandé de se déplacer de nuit, les déplacements en voiture dans la capitale ne posent pas problème en journée. Les déplacements à pied restent toutefois déconseillés.

La sécurisation d'une base logistique pour le patrimoine et les biens culturels haïtiens ne peut être assurée aujourd'hui que par la MINUSTAH. La police de Port-au-Prince est surchargée de travail et pose des problèmes de fiabilité pour la gestion de biens d'une telle valeur.

Transport des volontaires et hébergement

Les volontaires peuvent facilement passer par la République Dominicaine ou utiliser les vols commerciaux jusqu'à Port-au-Prince. Depuis Saint-Domingue, plusieurs compagnies de bus font la liaison jusqu'à Port-au-Prince. La location de voitures est également une possibilité.

A Port-au-Prince, trouver un véhicule est plus compliqué. Certaines compagnies (comme Dollar) ont encore des voitures avec chauffeur à louer (compter environ 6000\$/mois). Beaucoup de véhicules ont été détruits par le séisme et de nombreuses personnes sont parties avec les voitures restantes pour rejoindre la province.

L'hébergement des volontaires pose problème. La proposition de la direction des archives d'assurer l'hébergement des volontaires chez l'habitant ne semble pas viable pour des raisons de sécurité mais surtout du fait que les habitants eux-mêmes n'ont plus de maison. La meilleure solution reste de monter un camp sur la base logistique dédiée au traitement et tri des biens culturels.



2^{ème} partie

Bibliothèques publiques, scolaires et universitaires

I. Situation générale

1. Le réseau de lecture publique

Le réseau de lecture publique haïtien connaissait déjà avant le séisme de grandes difficultés. Les bibliothèques avaient déjà beaucoup souffert des cyclones de 2008 et connaissaient des difficultés structurelles (manque de financement et de formation) qui ne leur permettaient pas de couvrir les besoins de la population haïtienne. Quatre réseaux de lecture à caractère publique² se côtoient dans le pays :

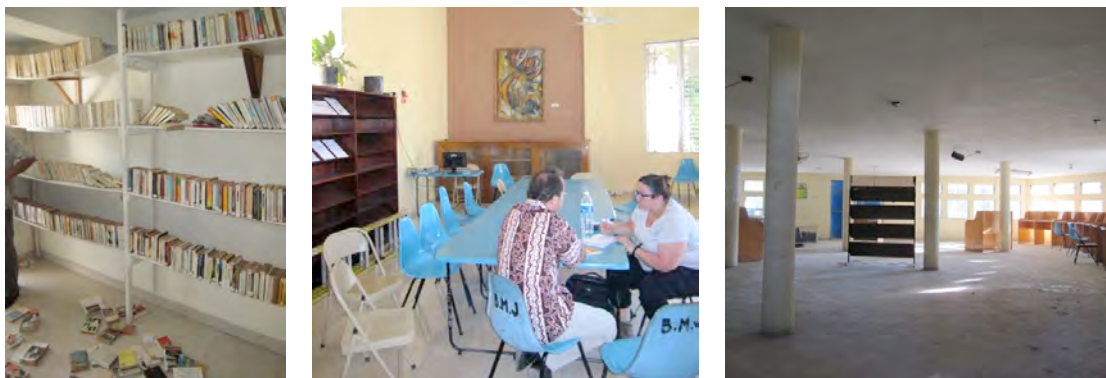
- **Le réseau des bibliothèques municipales**, au nombre de 15, sous la direction de la bibliothèque nationale. Ces annexes de la bibliothèque nationale sont situées dans 15 villes de moyenne importance³ dont les plus touchées par le séisme sont Jacmel et Léogane. La bibliothèque de Léogane est en partie détruite et devra faire l'objet d'un plan de reconstruction. Celle de Jacmel a très bien résisté et accueille aujourd'hui les services de la municipalité. A Port-au-Prince, c'est la Bibliothèque Nationale qui joue le rôle de bibliothèque municipale et accueille de nombreux lecteurs (notamment des adolescents et étudiants) bien au-delà de son rôle historique de bibliothèque patrimoniale. Cette situation résulte de l'absence d'une véritable bibliothèque municipale dans la capitale qui pourrait offrir des services de qualité au public et ainsi permettre à la Bibliothèque Nationale de se concentrer sur ses activités patrimoniales.

La reprise des activités de ces bibliothèques n'est pas à l'ordre du jour. La Bibliothèque Nationale doit d'abord remettre en état son matériel (notamment les rayonnages) (cf Partie I, §II.1.b) avant de programmer sa réouverture. La bibliothèque de Léogane doit être relogée quant à celle de Jacmel, elle devra attendre la reconstruction de la Mairie pour assurer de nouveau un service au public.

Plus généralement, les autres bibliothèques du réseau vont faire face à un afflux massif de nouveaux utilisateurs dû au départ de nombreux habitants de Port-au-Prince vers les villes de province. Des dons importants de livres et de matériel sont à prévoir pour répondre aux besoins de ces nouveaux publics.

² Cette nuance est apportée au terme « lecture publique » étant donné qu'un réseau de bibliothèque, celui soutenu par la FOKAL, n'est en réalité qu'une somme de bibliothèques privées de nature associative. Elles remplissent cependant une mission de lecture publique dans des zones où les bibliothèques municipales sont absentes.

³ Les bibliothèques municipales sont situées à Jacmel, Léogane, Croix des Bouquets, Petit Goâve, Arcahaie, Aquin, Cayes, Cavailon, St Louis du Sud, Gonaïves, Saint Marc, Cap Haïtien, Fort Liberté, Mire Balais et Jérémie.



A gauche : Les rayonnages de la bibliothèque municipale de Jacmel
 Au centre : La salle de lecture de la BM de Jacmel. L'édifice a très bien résisté au séisme.
 A droite : Une salle de lecture peu affectée dans la bibliothèque municipale de Léogane.

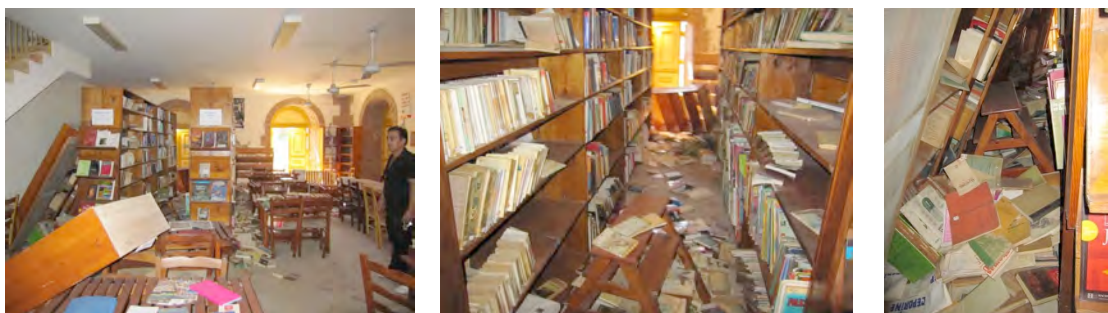
- **Le réseau des CLAC (Centre de Lecture et d'Action Culturelle)** de l'Organisation Internationale de la Francophonie gérés par la Direction du Livre et de la Lecture. Ils sont au nombre de 10 (2 nouveaux sont programmés dans les prochains mois) et sont situés dans des zones rurales non couvertes par les bibliothèques municipales. Ils sont dotés d'un fonds initial de 2000 à 3000 ouvrages et proposent des activités culturelles diversifiées. Ils ont été peu touchés par le séisme mais devront faire face, de la même façon que les autres bibliothèques à l'afflux de nouveaux utilisateurs. Des dons d'ouvrages et de matériel pourraient leur être adressés pour renforcer leurs capacités.
- **Le réseau des bibliothèques soutenues par la FOKAL.** Au nombre de 35, ces bibliothèques associatives sont soutenues financièrement par la FOKAL qui leur alloue des budgets de fonctionnement annuels, apporte une offre de formation et appuie la mise en réseau. L'état des lieux précis des bibliothèques du réseau n'est pas terminé à ce jour. La mission a pu visiter la Bibliothèque du Soleil, située à Carrefour Feuilles à Port-au-Prince, complètement détruite. Un partenariat de Bibliothèques Sans Frontières avec le réseau pourrait être envisagé à moyen terme pour le renforcement des structures, la reconstruction et la formation des personnels selon les besoins identifiés par la FOKAL.

Aux côtés de la Bibliothèque Nationale et de la bibliothèque de l'Institut Français, la Bibliothèque Monique Calixte (BMC), tête de pont du réseau des bibliothèques de la FOKAL, située à Port-au-Prince, représente le 3^{ème} pôle principal d'accès à la lecture à Port-au-Prince. Le bâtiment qui abrite le siège de la FOKAL et la BMC a résisté au séisme.



La Bibliothèque du Soleil, détruite lors du séisme. Les livres et le matériel sont rangés sous bâche dans un local adjacent. A droite, on peut voir ce qu'il reste de la salle informatique qui aurait dû ouvrir le 12 janvier 2010.

- **Le réseau des alliances françaises et centres culturels français.** La médiathèque de l'Institut Français située à Port-au-Prince possède un fonds de 20 000 ouvrages utilisés par près de 5 000 lecteurs. L'accès est direct et le prêt autorisé pour la moitié des livres (50 000 livres sont prêtés dans une année). Il existe aussi six alliances françaises dotées de médiathèques dans les villes importantes de province. Celle de Jacmel est fermée au public depuis le séisme mais le bâtiment ne nécessite que de petits travaux. La bibliothèque de l'institut français est fermée au public. Le bâtiment a été fortement touché.



La bibliothèque de l'Alliance Française de Jacmel a été très secouée mais la structure générale du bâtiment est correcte.

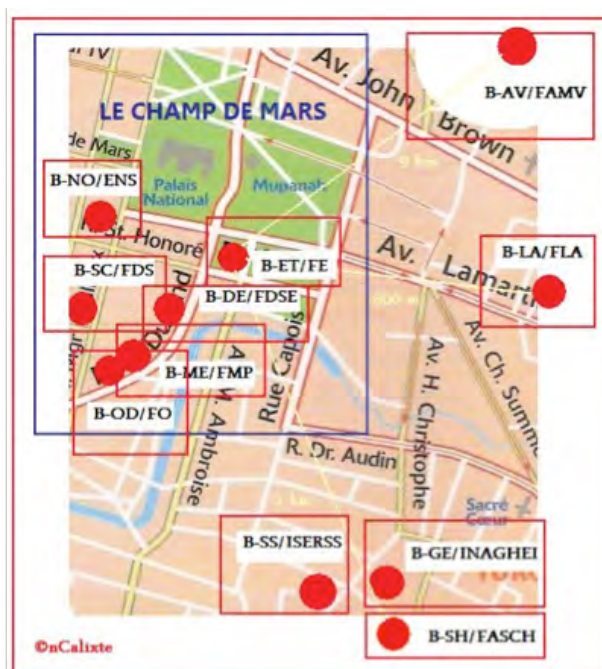
2. Les bibliothèques universitaires

La mission a concentré son action sur les bibliothèques de l'Université d'Etat d'Haïti. Notons néanmoins que les principales universités privées de Port-au-Prince (8 sont reconnues par l'Agence Universitaire de la Francophonie) ont évidemment été touchées par le séisme. La bibliothèque de l'Institut Aimé Césaire / Institut francophone de Gestion dans les Caraïbes créée par BSF en 2008 est détruite. Les collections sont en cours de transfert vers la bibliothèque de l'université Quisqueya dont le bâtiment a tenu.

L'Université d'Etat d'Haïti regroupe 11 bibliothèques situées dans les facultés. Ces bibliothèques comportent environ 100 000 ouvrages.

Unité documentaire	Acron.	Totale	m ²	Collection
Bibliothèque d'Agronomie	B-AV	FAMV ²	325	30000
Bibliothèque de Gestion	B-GE	INAGHEI	553	20000
Bibliothèque de Médecine	B-ME	FMP	350	11037
Bibliothèque de l'ENS	B-NO	ENS	161	12000
Bibliothèque des Sciences humaines	B-SH	FASCH	160	8000
Bibliothèque d'Ethnologie	B-ET	FE	155	3355
Bibliothèque des Sciences	B-SC	FDS	194	3000
Bibliothèque de Droit	B-DE	FDSE	197	9000
Bibliothèque de Linguistique appliqué	B-LA	FLA	72	4500
Bibliothèque des Sciences sociales	B-SS	ISERSS	93	1200
Bibliothèque d'Odontologie	B-OD	FO	58	712
			2,318	102,804

Tableau 1. Données relatives aux bibliothèques du sous-réseau de Port-au-Prince.



Le seul bâtiment n'ayant pas souffert du séisme est celui de la faculté d'Odontologie. Les autres infrastructures sont complètement détruites (Ecole Normale supérieure notamment) ou très affectées. Beaucoup de bâtiments accueillait des cours lors du séisme et leur effondrement a entraîné la mort de nombreux étudiants et professeurs. Dans ces circonstances, les cours ne peuvent reprendre tant que les bâtiments ne seront pas sécurisés et le traumatisme atténué. La plupart des collections ont pu être sauvée ou se trouvent dans des bâtiments qui sont sécurisés pour le moment. Une évaluation plus fine menée par la direction de l'Université devrait être diffusée dans les prochains jours.



A gauche : le bâtiment de l'école normale supérieure, effondré sur lui-même.
 Au centre : Le bâtiment de la maîtrise Mémoire, Histoire et Patrimoine
 A droite : une autre faculté de l'UEH

Déjà avant le séisme, les bibliothèques de l'UEH souffraient d'un important manque de moyens. Les collections vieillissantes et le déficit d'accès aux ressources électroniques ne permettaient pas aux étudiants d'accéder à une littérature universitaire de qualité. Bibliothèques Sans Frontières devait démarrer en 2010 un projet d'appui aux collections, à la formation et aux ressources électronique de l'Université en complément des actions déjà menées par le Conseil Interuniversitaire Francophone (organisme basé en Belgique). Le tremblement de terre appelle une réévaluation des projets autour de deux axes :

- A court terme, un appui pour la mise en œuvre de ressources numériques et cours en ligne pour faciliter la reprise des enseignements
- A moyen terme, la création d'une grande bibliothèque centrale à l'université qui permettrait une rationalisation des services communs de documentation et offrirait une réponse d'envergure aux besoins des étudiants.

Ces projets sont décrits dans la deuxième partie de cette section.

3. Les écoles et les bibliothèques scolaires

Un état des lieux des bibliothèques scolaires est très difficile à réaliser aujourd'hui et ce pour plusieurs raisons :

- D'abord, il existe très peu d'établissements ayant des bibliothèques ou des centres de documentation structurés. Beaucoup d'établissements offrent simplement un accès à quelques ouvrages détenus par le professeur ou le directeur de l'établissement.
- Par ailleurs, 80% des écoles publiques et 90% des écoles privées de Port-au-Prince sont détruites ou inutilisables dans la capitale ce qui peut donner une idée de la situation de l'accès aux livres au sein de ces structures. On peut imaginer que si l'école reprend sous tente dans les camps de réfugiés, les bibliothèques n'y seront pas transportées.
- Enfin le très grand nombre d'établissements privés rend la cartographie de l'éducation primaire et secondaire en Haïti très complexe à réaliser.

Nous pouvons néanmoins faire plusieurs observations :

- La décapitalisation (perte de capitaux économiques) de la population haïtienne produite par le séisme exige une réponse forte de la communauté internationale notamment pour la prise en charge des frais de scolarité des enfants dans les établissements privés. Cette dynamique pourrait par ailleurs être une opportunité pour normaliser et nationaliser de nombreux établissements privés qui ne respectent pas les normes pédagogiques du ministère de l'éducation haïtien.
- La reprise des activités scolaires sous une forme plus informelle (dans les camps par exemple) pourrait être une opportunité pour mettre en œuvre des accès mobiles et plus souples aux livres et à la lecture directement auprès des populations réfugiées.
- La reconstruction des écoles devra intégrer le volet bibliothèque pour assurer une éducation de meilleure qualité. Ainsi, une bibliothèque scolaire de référence pourrait être celle de la Fondation Alcibiade Pommayrac à Jacmel, visitée lors de la mission et soutenue par Bibliothèques Sans Frontières en 2009.



La bibliothèque de la fondation Alcibiade Pommayrac, un modèle de bibliothèque scolaire avec son fonds haïtien et ses espaces d'accueil des élèves de qualité.

II. Modalités d'intervention de BSF

A la suite de la mission d'évaluation menée par BSF 4 axes d'intervention sur les bibliothèques se dégagent à court, moyen et long terme/

1. Apporter des solutions d'accès à la lecture pour les populations réfugiées

Près de 1,5 millions de personnes s'entassent dans des camps de fortune dans la zone métropolitaine. S'il est exclu pour le gouvernement de sédentariser ces camps, la reconstruction prendra du temps et les populations vont être amenées à restructurer leur vie quotidienne autour de ces nouveaux espaces d'habitation. L'expérience de la Cité Soleil souligne à quel point il est important de ne pas laisser ces lieux se ghettoïser pour éviter la naissance de nouvelles formes de violence et de délinquance dans des quartiers calmes de la capitale.

En cela, la reprise des cours au 1^{er} mars 2010 est l'un des principaux défis que doit relever le gouvernement haïtien et la communauté internationale. La mise en œuvre d'écoles sous tentes, au cœur des camps, ou dans les quartiers, animées par les professeurs et des volontaires paraît être la solution la plus réaliste à court terme. Les familles ne veulent de toute façon pas envoyer leurs enfants dans des bâtiments qui risquent encore de s'effondrer.

Pour accompagner cette reprise de l'école et contrer la déliquescence du lien social, **un système de bibliothèques mobiles circulant dans les camps pourraient être une première réponse** apportée par les équipes de Bibliothèques Sans Frontières sur le terrain. La mise en œuvre de ces bibliothèques mobiles, composées de malles de livres et d'outils d'animation, est aujourd'hui à l'étude pour un déploiement dans les prochains mois sous réserve de faisabilité et de sécurité des personnels.

2. Renforcer les collections des bibliothèques publiques haïtiennes

Parallèlement à ce système de bibliothèques mobiles, il est important de renforcer rapidement les structures de lecture encore debout aujourd'hui et **notamment celles situées en province** qui doivent faire face à l'afflux de nouveaux utilisateurs. Dans ce contexte, l'appui de BSF pourrait s'orienter autour de **dons de livres et de matériel** (rayonnage et matériel informatique notamment) aux différents réseaux de lecture publique (Bibliothèques municipales, CLAC, alliances françaises, réseau Fokal). Les premiers envois pourraient survenir dans les prochains mois en fonction des possibilités logistiques portuaires sur place.

Des collectes à grande échelle devraient démarrer au printemps en France sous la coordination de Bibliothèques Sans Frontières.

3. Apporter un appui structurel à court et long terme pour la lecture universitaire à Port-au-Prince

La problématique qui concerne aujourd'hui les universités et la reprise des cours est double : à la fois mettre en œuvre des infrastructures d'appoint pour redémarrer l'enseignement

rapidement et dans le même temps envisager la reconstruction et la rationalisation des services universitaires du pays. L'Université d'Etat d'Haïti porte ainsi dans le cadre de la reconstruction le projet de création d'un campus qui regrouperait l'ensemble de ses facultés et une bibliothèque centrale ouverte à tous les étudiants au-delà des simples murs de l'UEH. Bibliothèques Sans Frontières réfléchit aujourd'hui aux modalités d'accompagnement de ce projet.

2 axes d'intervention sont à l'étude aujourd'hui :

- **Offrir un accès rapide aux ressources électroniques et cours en ligne** pour les étudiants qui n'ont plus de cours et plus d'accès aux bibliothèques en grande partie détruites. La possibilité de monter des centres informatiques et de les mettre en lien avec des universités françaises est aujourd'hui à l'étude par BSF en partenariat avec l'ambassade de France à Port-au-Prince. Un accès gratuit à des portails d'accès aux ressources électroniques (revues en ligne) doit aussi être envisagé. La mise en œuvre de telles structures informatiques pourrait se faire rapidement. Elle nécessite néanmoins de lever certains obstacles comme la sécurisation des sites et leur électrification dans une ville en grande partie toujours privée d'électricité.
- **Accompagner, sur le long terme, la création de la bibliothèque centrale de l'Université d'Etat d'Haïti en la créant dans un premier temps en France avant de la transférer, prête à l'usage, en Haïti.** Le processus de reconstruction va prendre du temps. Les universités haïtiennes ne peuvent se permettre de perdre ces précieuses années pour la constitution d'outils universitaires qui répondent aux besoins des étudiants. Ainsi, parallèlement aux solutions temporaires, Bibliothèques Sans Frontières souhaite accompagner durablement la création d'une bibliothèque universitaire de pointe dans la capitale haïtienne. La solution retenue serait celle de créer physiquement la bibliothèque dans un entrepôt de la région parisienne. Les collections de cette bibliothèque (les promesses de don avoisinent aujourd'hui les 150 000 ouvrages) seraient sélectionnés directement par les bibliothèques haïtiens en résidence en France pour des périodes de 6 mois. Accompagnés par les bibliothèques universitaires de la région parisienne, ils seraient en mesure d'assurer la préparation et le catalogage du fonds, l'informatisation de la bibliothèque et la mise en œuvre d'outils nouveaux tels qu'une banque de numérisation et un atelier de reliure. Une fois le bâtiment créé à Port-au-Prince, cette bibliothèque serait transférée, prête à l'emploi par les étudiants. Ce projet a le double mérite d'adresser une réponse d'urgence (accompagner les bibliothécaires haïtiens peu formés et sans infrastructure) et de long terme (créer une bibliothèque d'excellence dans la capitale haïtienne) au problème de l'accès à la littérature universitaire dans le pays.

Une note est aujourd'hui en cours de rédaction pour approfondir ce projet et cerner les axes de partenariat avec l'Université d'Etat d'Haïti. La réalisation de ce projet pourra par ailleurs être menée avec d'autres universités privées du pays qui souhaiteraient s'engager dans cette voie.

4. A moyen terme, doter Port-au-Prince d'une véritable bibliothèque municipale

Depuis 2009, Bibliothèques Sans Frontières travaillait avec la direction des affaires culturelles de la Municipalité de Port-au-Prince à la **création d'une grande bibliothèque**

municipale, composée d'un bâtiment central et de plusieurs annexes situées dans les quartiers les plus pauvres de la capitale. Si le séisme va ralentir la mise en œuvre de ce projet, il n'est pas pour autant question de l'abandonner.

La Mairie de Port-au-Prince se tient prête à discuter du projet avec les partenaires internationaux, notamment la Banque Mondiale, lorsque la situation le permettra. La mission de Bibliothèques Sans Frontières a renouvelé son attachement à ce projet auprès des différents partenaires et se tient prête, à moyen terme, à relancer la création de cette structure qui doit être un pôle central pour l'accès aux livres et à la lecture dans la capitale.

CONCLUSION

Haïti, tout au long de son histoire, a subi les assauts répétés des catastrophes naturelles et des drames humains. C'est à travers ces terribles épreuves que le peuple haïtien a forgé une culture d'une richesse et d'une diversité hors du commun. Le séisme du 12 janvier 2010 marquera durablement la physionomie de la capitale haïtienne et laissera des marques indélébiles dans les consciences de ses habitants. Pourtant, malgré le violent traumatisme qu'ils subissent, les haïtiens sont plus que jamais conscients de leur patrimoine culturel et littéraire. Les actions d'envergure aujourd'hui déployé en Haïti et à l'international pour le sauvetage de ce patrimoine sont essentielles. Elles gagneraient néanmoins en efficacité à être davantage coordonnées. Il faut, à ce titre, souligner l'action de fond menée par le Bouclier Bleu. Bibliothèques Sans Frontières se tient prêt à apporter tout son appui aux actions qui seront menées par le Bouclier Bleu et les acteurs locaux.

Jusqu'à aujourd'hui, Bibliothèques Sans Frontières est le seul acteur international qui a détaché une mission sur le terrain avec du matériel de première urgence dans le domaine culturel. Une première aide matérielle certainement humble au regard des immenses besoins, mais qui aura permis la sécurisation temporaire de sites clés du patrimoine archivistique et littéraire haïtien. La suite reste à construire, avec l'ensemble des partenaires, pour une action d'envergure en direction d'Haïti. Si la période des trente jours d'urgence est aujourd'hui terminée, si les vies qui pouvaient être sauvées rapidement l'ont été, une nouvelle urgence se profile pour le sauvetage du patrimoine haïtien menacé par les pluies et plus largement pour l'accompagnement de toute la population avec des structures culturelles temporaires favorisant la renaissance du lien social.

Bibliothèques Sans Frontières inscrit donc son action des prochains mois autour de 5 axes d'intervention :

- 1. L'appui à l'action du Bouclier Bleu pour la sauvegarde du patrimoine et des biens culturels haïtiens**
- 2. La mise en œuvre de bibliothèques mobiles pour les populations réfugiées dans les camps**
- 3. La continuation du renforcement des collections des bibliothèques publiques, privées et scolaires dans tout le pays pour faire face à l'afflux de nouveaux utilisateurs**
- 4. Un appui structurel à court et long terme pour la lecture universitaire à Port-au-Prince par la création en France puis son transfert en Haïti de la Bibliothèque centrale de l'Université d'Etat d'Haïti**
- 5. A moyen terme, la mise en œuvre, d'une véritable bibliothèque municipale pour la capitale haïtienne**

A plus long terme, une action commune avec Patrimoine Sans Frontières pourrait par ailleurs être envisagée, notamment pour l'appui à la création d'une formation à la conservation du patrimoine et à la bibliothéconomie à l'Université d'Etat d'Haïti.

Les nombreuses pistes de projets proposées dans ce rapport sont autant d'opportunités à saisir pour la reconstruction du pays sur ses fondations culturelles et patrimoniales foisonnantes. « La culture, c'est ce qui reste quand tout est tombé » disait Dany Laferrière dans une interview peu après le séisme. Ensemble et d'abord avec les haïtiens, relevons cet immense défi pour la sauvegarde de notre histoire partagée et sauvons ce pan entier du patrimoine mondial de l'humanité qui est aujourd'hui en danger.

ANNEXES

Annexe I

Matériel apporté par Bibliothèques Sans Frontières dans le cadre de la mission

Destinataire : Bibliothèque Nationale d'Haïti
Bibliothèque Haïtiennes des Pères du St-Esprit
Archives du Ministère des Affaires Etrangères

Type de matériel : matériel d'urgence pour la sauvegarde des archives et des manuscrits

MALLE 1 (50 kg)

15 combinaisons à capuche élastique
50 rouleaux de scotch
5 dévidoirs scotch
7 bâches (5mx4m)
6 bâches (3mx4m)
1 lampe chantier
5 x 12 gants en coton
4 pistolets agrafeurs rapide
2 boites d'agrafes

MALLE 2 (36 kg) :

15 combinaisons à capuche élastique
200 masques d'hygiène
5 x 12 gants en coton
2 x 10 gants tricotés
20 rouleaux de scotch
1 dévidoir scotch
3 bâches (4x6m)

MALLE 3 (50kg) :

2 bâches (4x6m)
30 rouleaux de scotch
3 dévidoirs
2 bâches (3x4m)
5 bouteilles d'alcool désinfectant
8 boites de pansements hansaplast
5 sprays antiseptiques
8 boites d'agrafes
400 enveloppes craft à soufflet format A4

Annexe II

État des lieux des archives et des bibliothèques publiques et privées // Communiqué par Lewis A. Clorméus à Dimitri Béchacq, mardi 9 février 2010.

URGENCE : trouver et acheminer des containers, trouver des espaces de stockage pour mettre à l'abris les archives et les biens culturels qui ont été retirés des décombres et des bâtiments fragilisés.

CONTEXTE : l'insécurité ne facilite pas les missions de sauvegarde dans le centre ville (plusieurs tentatives de pillages des bâtiments privés et publics).

1) INSTITUTIONS ET ARCHIVES PUBLIQUES :

a- Universités et institutions culturelles :

Bibliothèque de l'Université de Linguistique Appliquée : détruite.

Bibliothèque INAGHEI : très fragilisée.

Bibliothèque de l'Université Quisqueya : fortement endommagée. Exposition des œuvres de JM Basquiat inaugurée le 22 décembre 2010.

(source : <http://www.haitipressnetwork.com/news.cfm?articleID=13119>)

Bibliothèques de l'Institut des Hautes Etudes Commerciales et Économiques : sans nouvelles.

Faculté de Sciences Humaines (FASCH) : bâtiment fissuré, bibliothèque pas immédiatement en danger.

Faculté de Linguistique Appliquée : détruite.

Ecole Normale Supérieure : détruite.

Faculté de Médecine : bâtiment administratifs debout mais faculté détruite

Université Caraïbe : détruite

Ecole Nationale des Arts (ENARTS) :

Programme de Maîtrise Histoire Mémoire Patrimoine : bâtiment détruit, archives en cours de sauvegarde.

Bureau d'Ethnologie : bâtiment fissuré, bibliothèque en cours de déménagement dans un autre bâtiment, un peu moins abîmé.

Annexe du Bureau d'Ethnologie (rue Roy) :

Presse Nationale d'Haïti : menacée.

Archives nationales : sécurisation des locaux, aucun document administratif et historique détruit mais ils ont du faire face à des attaques de bandits cherchant de l'argent.

MUPANAH : sérieux dommages, collection d'objets devant être mise à l'abris. Selon un communiqué de l'ICOM (21 janvier), les dégâts sont d'ampleur modérés, le musée étant semi-enterré.

(icom.museum/icbs-press/100121_communique_degats_haiti_FR.pdf)

Musée d'Art Haïtien : selon le communiqué de l'ICOM, le bâtiment est très fragilisé.

Parc historique de la Canne à Sucre : selon le communiqué de l'ICOM et Michaëlle Saint-Natus, deux toitures de pavillons se sont effondrées, des vitrines se sont renversées dans les salles d'exposition (armoires et objets abîmés).

b- Institutions religieuses (signalées dans le tableau plus bas).

Bibliothèque des Pères du Saint Esprit : archives en cours de sauvegarde.

Bibliothèque St Louis de Gonzague : bâtiment fragilisé, nécessité de déménagement.

Archives de l'Archidiocèse : bâtiments détruit et pillés.

Librairie La Phalange (documents de l'église catholique) : en danger, tentative de pillages.

Salle de Spectacle de Sainte Trinité :

c- Ministères :

Ministère des Affaires Étrangères (80 ans d'archives) : bâtiment détruit, archives en cours de sauvegarde par le personnel.

Ministère de la Culture : bâtiment en partie détruit, mais archives sauvegardées.

Ministère de la Santé Publique, Ministère des Travaux Publics et Ministère de l'Intérieur (Palais des Ministères), très endommagés.

Ministère des Haïtiens Vivant à l'Étranger :

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle :

Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme : détruit

Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes

Ministère du Commerce et de l'Industrie

Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique

Ministère des Cultes

Ministère de l'Agriculture

d- Institutions publiques :

Palais de Justice : détruit

Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif

Parlement : détruit

Direction Générale des Impôts : détruit

CAMEP

TELECO : très fissuré

Office des Postes

Banque Nationale de Crédit

Mairie de Port-au-Prince (les deux locaux) :

Pénitencier National : fissuré.

Sanatorium

Hôpital de l'Université d'Etat d'Haïti (HUEH)

ONA

Fédération Haïtienne de Football

IHSI

2) COLLECTIONS et BIBLIOTHEQUES PRIVÉES (voir le tableau ci-dessous).

Institution/ Collection	Adresse	Personne -contact	État actuel
<i>Fonds privé Roger Gaillard</i>		Gusti Klara Pourchet Gaillard	En danger (alerte du 5 février 2010 à M. Jorge Espinal de l'Unesco)
<i>Fonds privé Jacques Antoine Auguste</i>	Babiote	Jacques Antoine Auguste	En sûreté
<i>Fonds privé Georges Corvington / fonds documentaire et photographiqu e</i>	Ruelle Cheriez	Georges Corvingto n	Patrick Vilaire travaille sur les vestiges de la maison
<i>Fondation Culture Création et Bibliothèque Madeleine Pailliere /archives peintures, livres, documents sonores et audiovisuels</i>	Angle rue des Marguerites et Av. Jn Paul II, Turgeau	Marie- Lucie Vendryes, Colette Pérodin Armenta et Mireille P. Jérôme	Archives Nationales/ ICOM Haïti travaillent sur le site. Il faut entreprendre avant les pluies un déblayage minutieux du site pour retrouver le plus tôt possible des œuvres d'art et une cinquantaine de documents audiovisuels sur la danse haïtienne / Besoins d'un espace de stockage et d'appui financier pour recommencer à fonctionner
<i>Fonds privé Hénock Trouillot</i>			Situation critique
<i>Bibliothèque des Pères du Saint-Esprit (Saint-Martial)</i>	Rue Lamarre	Dominiqu e Franck Simon/ Patrick Tardieu	La Bibliothèque s'occupe de la collection avec le soutien de Archives Nationales/ ICOM Haiti/ FRID
<i>Bibliothèque des Frères de l'Instruction Chrétienne</i>	Rue du Centre	Frère Ernest	Bâtiment fragilisé, nécessité de déménagement
<i>Fonds privé Jacques Gourgue</i>	Ruelle Roy	Jacques Gourgue	Sous les décombres
<i>Fonds privé Guy Dallemand</i>	Ruelle Roy	Guy Dalleman d	Maison à moitié effondrée/ Bibliothèque en danger
<i>Musée d'Art du Collège Saint-Pierre</i>		Michel Philippe Lerebours / Louis Dubois	Collection menacée
<i>Salle de spectacle de l'Orchestre Sainte-Trinité (Eglise Episcopale</i>			

<i>d'Haïti)</i>			
<i>Centre d'Art</i>	56, rue Roy	Henry Célestin	Récupération d'œuvres d'art en cours/ Besoins de financement et d'appui technique
<i>Fonds P. William Smarth</i>	Turgeau, local du CIFOR	Luc Smarth	Sous les décombres
<i>Fonds Hérold Toussaint</i>		Hérold Toussaint	Récupéré par le propriétaire
<i>Collection Guerdy Lissade</i>		Guerdy Lissade	En danger
<i>Collection Frankétienne</i>	Delmas 31	Marie André Etienne	Tableaux en danger/ Bibliothèque en cours d'étayage
<i>Parc Historique de la Canne-à-Sucre</i>	Châteaublon d, Tabarre	Michaëlle Saint-Natus	Travaux de réhabilitation en cours/ Besoins de financement
<i>Village de Noailles</i>	Croix-des-Bouquets	Barbara Prézeau-Stépheson	A confirmer
<i>FOKAL</i>	Avenue Christophe	Loraine Mangonès	Aucun danger apparent
<i>Collection Mayard Paul</i>			
<i>Collection Menan Pierre-Louis</i>		Patrick Pierre-Louis	
<i>Collection Constant André</i>			Récupérée par les propriétaires
<i>Société Haïtienne d'Histoire et de Géographie</i>	Poste Marchand	Pierre Buteau	A confirmer
<i>Collection Nader</i>			En danger/ Quelques pièces sont récupérées par les propriétaires
<i>Collection Marianne Lehmann</i>	Pétion-Ville	Marianne Lehmann	Aucun danger apparent, quelques objets brisés
<i>Fonds Michel Philippe Lerebours</i>		Michel Philippe Lerebours	Maison très fissurée et doit être évacuée / Bibliothèque en danger
<i>Galerie Marassa</i>			
<i>Atelier Jérôme</i>			
<i>Musée du Peuple de Fermathe</i>			
<i>Villa Manrèse et Grand Séminaire Notre-Dame</i>	Turgeau		
<i>Collection du</i>	Pétion-Ville	Prosper	

<i>Collection du général Prosper Avril</i>	Pétion-Ville	Prosper Avril	
<i>Collection de l'ancien président Leslie F. Manigat</i>	Plaine du Cul-de-Sac	Leslie F. Manigat	
<i>Collection Jean-Elie Gilles</i>	Jacmel	Jean-Elie Gilles	Aucun danger apparent
<i>Collection Pradel Pompilus</i>			
<i>Bibliothèque privée du doyen Pierre Vernet</i>			
<i>Bibliothèque et médiathèque de l'Institut Français d'Haïti (Bois-Verna)</i>			
<i>Maison Magloire</i>			
<i>Nonciature apostolique</i>			
<i>Archives de l'Archevêché de Port-au-Prince</i>			Bâtiments détruits et pillés
<i>Collection Daniel Supplice d'artefacts précolombiens et de documents historiques</i>		Daniel Supplice	
<i>Maison Issah</i>			
<i>Bibliothèque et collection Carl Braun (Unibank)</i>		Carl Braun	
<i>Collection Peter Frisch (Henri Deschamps)</i>			
<i>Collection Odette Roy-Fombrun</i>			
<i>Ateliers Fardin</i>			
<i>Bibliothèque Gérard</i>		Gérard Gourgue	Détruite

<i>Bibliothèque Hubert de Ronceray</i>			
<i>Collection Ertha Pascal Trouillot</i>			
<i>Fondation Iconographiqu e</i>		Patrick Vilaire/ Michèle Oriol	
<i>Collection Claude Carré de musique haïtienne</i>		Claude Carré	
<i>Collection privée Frantz Dénizard</i>			
<i>Collection Radio Galaxie de musique haïtienne</i>			
<i>Archives de la Fédération Haïtienne de Foot Ball</i>			
<i>Bibliothèque privée Philippe Rouzier</i>			
<i>Collection Michèle Manuel</i>			
<i>Fonds Dupuy</i>		Didier Gardère (?)	
<i>Fonds Maximilien</i>		Guy Maximilie n	
<i>Fonds Rémy Zamor</i>			
<i>Fonds Bigio</i>			
<i>Collection Desmangles</i>			

Annexe III

Cellule de Crise « Patrimoine en Danger » / Liste de besoins émises par la Direction des Archives

Opération de sauvetage du Patrimoine culturel mobilier :

- Archives publiques et privées ;
- Bibliothèques publiques et privées, œuvres artistiques et objets archéologiques ;
- Documents audio visuels ;
- Objets mobiliers culturels.

1. Interventions d'urgence :

1.1 Court terme :

- 1.1.1. *Etayer des bâtiments endommagés ;*
- 1.1.2. *Former le personnel pour la manipulation et le transport des biens culturels ;*
- 1.1.3. *Récupérer, inventorier sommairement et mettre en boîte les archives, documents, livres, objets mobiliers et œuvres d'art ;*
- 1.1.4.. *Transporter les biens culturels en lieu sûr et s'assurer que les normes minimales de conservation sont respectées.*

1.2 *A moyen terme : monter un système national d'inventaire et procéder à la numérisation desdits biens culturels.*

1.3 *A long terme : reconstruire les lieux endommagés en s'assurant du respect des normes minimales de préservation.*

2. Besoins urgents :

a) Ressources humaines :

- Spécialistes en étayage de bâtiments endommagés ;
- Archivistes restaurateurs expérimentés dans le sauvetage en cas de catastrophes naturelles ;
- Spécialistes en restauration de fresques murales ;
- Enseignants en archivistique, manipulation et transport de documents administratifs ;
- Records managers, praticiens spécialisés dans les logiciels appliqués à l'archivistique ;
- Informaticiens maîtrisant des logiciels appliqués à l'archivistique ;
- Spécialistes en numérisation et en gestion de bases de données qui effectueront des séjours de courtes et longues durées (prise en charge totale ou partielle par leurs institutions) ;
- 40 archivistes volontaires haïtiens et étrangers (chefs de groupe) dont des informaticiens et des spécialistes en restauration et en numérisation ;
- Entre 10 à 15 collecteurs d'archives en vrac par groupe, soient 200 à 300 volontaires (historiens, archivistes, peintres, numismates, sculpteurs, notaires, étudiants, associations et amis du patrimoine) ;
- 40 opératrices et opérateurs d'ordinateurs ;
- Spécialistes et techniciens en conservation de papier, peintures, etc. ;

- Spécialiste en montage de système d'inventaire de patrimoine culturel mobilier photographe expérimenté

b) Ressources matérielles :

- 60,000 boîtes d'archives antiacides de dimensions : longueur : 0,35m/ largeur : 0,35m/ hauteur : 0,35m.
- 150,000 gants en plastique ;
- 150,000 cache-nez ;
- 30,000 rubans adhésifs (collant neutre) ;
- Crayons, feutres, étiquettes, papiers d'emballage neutre, colle neutre, ficelle, trombones galvanisés, agrafeuses, aiguilles, papier 8½ x 11, 8 ½ x 14 ;
- 50 ordinateurs portables ;
- 3 serveurs centraux ;
- 100 tentes servant d'abris provisoires pour les documents et les intervenants ;
- 20 radios mobiles de communication ;
- 20 téléphones cellulaires ;
- 15 caméras digitales semi professionnelles ;
- 8 GPS ;
- 200 casques de chantiers munis de lampes (type casques de mineurs) ;
- 30 lampes de poche *heavy duty* ;
- 10 véhicules de type *pick up* ;
- 5 camions de transport ;
- Espace d'entreposage provisoire : 10,000 mètres carrés. Un espace nous est proposé par les responsables du Parc Historique de la Canne-à-Sucre, mais il est loin d'être suffisant ;
- 2000 étais métalliques avec vérins ;
- 2000 échafaudages tubulaires avec joints ;
- 30 conteneurs 20 x 40 pieds ;
- 100 cantines métalliques ou en plastics durs.

c) Ressources financières :

Nous avons également besoin d'argent pour :

- Assurer la logistique (carburant, nourriture, divers transports, frais de communication, etc.) ;
- Effectuer la location d'espaces pour dépôt ;
- Louer ou acheter des containers de seconde main ; l'octroi de primes d'encouragement pour les participants non volontaires ;
- Acquérir des fonds documentaires, photographiques et audio vidéo d'avant le séisme ;
- Dresser un rapport écrite et photographique des dégâts ;
- Acquérir des logiciels d'inventaire et monter une base de données ;
- Etc.

Vos dons en espèces peuvent être envoyés au numéro de compte bancaire suivant : Archives Nationales d'Haïti **BRH 111 00 60 38** ou par chèque libellé à l'ordre de « *Archives Nationales d'Haïti* » dont l'adresse est :

*22, Angle des rues Borgella et Geffrard
Port-au-Prince, Haïti (WI)*

3. Conditions de participation à l'opération de sauvetage :

- Les volontaires étrangers doivent être pris en charge par leur gouvernement via leur institution respective ou par des organisations nationales et internationales ou par des ONG, y compris les arrangements pour leur voyage, leur séjour et leur assurance tout risque.
- Les Archives Nationales d'Haïti se chargent de leur accueil, leur installation, de la division et la coordination des tâches.

4. Contacts :

Contactez-nous au plus vite, car les Archives, les bibliothèques historiques ou de référence, les œuvres d'art particulièrement les peintures sont sous les décombres. S'il pleut, ce qui est tout à fait probable car la saison pluvieuse s'annonce, les risques seront encore beaucoup plus grands.

a) **Jean Wilfrid BERTRAND**, *directeur des Archives Nationales d'Haïti* ;

E-mail : bertrandlouissaint@yahoo.fr

Téléphone : (509) 36 78 05 31/ 35 58 03 29/ 34 58 55 28

b) **Joseph Harold GASPARD**, *architecte de monuments*;

Président ICOM Haïti

Téléphones : (509) 34 46 2888

E-mails: icom.haiti_01@yahoo.com , haroldgaspard@yahoo.ca

c) **Lewis A. CLORMEUS**, *sociologue et collectionneur*;

Téléphone: (509) 34 57 3659

E-mails: lclormeus@yahoo.fr